**« L'évangile du Christ doit annoncer une espérance aux familles**

**Pas de pensée unique dans l'Eglise »**

par le Cardinal Vingt-Trois

« Tous aspirent à réussir leur vie de famille. L’évangile du Christ doit annoncer une espérance aux familles », fait observer le cardinal Vingt-Trois, alors que le premier des deux synodes des évêques sur la famille s’ouvre dimanche prochain, 5 octobre, au Vatican. Il souligne qu’en Eglise le « débat » est « légitime » et qu’il n’y a pas de « pensée unique ».

Président délégué au prochain synode, le cardinal archevêque de Paris, André Vingt-Trois, évoque ces deux rendez-vous des évêques du monde, autour du pape François, dans un entretien avec Paris-Notre-Dame (Ariane Rollier).

« Le thème du Synode touche tout le monde, parce que tout le monde vit une expérience de la famille. Aucun être humain n’est venu au monde par lui-même et aucun ne subsiste sans des liens très forts entre les membres d’une famille, que ces liens soient heureux ou douloureux », fait observer le cardinal Vingt-Trois.

Les éléments structurants d’une société civilisée

Il précise la dimension sociale de la famille : « La famille est l’expérience la plus commune entre les hommes. Elle est aussi la matrice de la vie sociale, le premier cadre où se font les apprentissages des relations et où se mettent en place les éléments structurants d’une société civilisée. Ainsi la famille a un rôle déterminant pour l’équilibre des personnes et pour le développement du tissu social. »

Et il fait observer les dangers qui menacent la famille : « Dans beaucoup de pays à travers le monde, la famille est gravement fragilisée : émigration forcée, misère sociale, conditions de travail inhumaines, échecs de la vie conjugale, etc. C’est une illusion de croire que ces faiblesses de la famille expriment les aspirations de chacun. Tous aspirent à réussir leur vie de famille. L’évangile du Christ doit annoncer une espérance aux familles. »

Une réflexion par étapes

Le cardinal André Vingt-Trois explique les deux raisons pour lesquelles le pape François a convoqué sur le thème de la famille un synode « extraordinaire » de deux semaines en 2014 (5 -19 octobre) et un synode « ordinaire » de trois semaines en 2015 (4 - 25 octobre).

La première raison, c’est la mise en oeuvre de la collégialité: le pape « a dit et répété son intention de développer la pratique de la collégialité entre les évêques et le pape ». Le processus prévoit « trois étapes »: le Consistoire des cardinaux (février 2014), et les deux sessions du synode en 2014 et 2015.

La deuxième raison, c’est « l’importance du sujet traité » : « Sur une question aussi importante, il est bon de bénéficier d’étapes qui permettent de progresser dans la réflexion et de ne pas se limiter à quelques jours de rencontres forcément très chargées. Nous comprenons bien que deux ou trois semaines ne suffisent pas à recueillir les apports de plus de 250 participants. La succession des sessions permet de faire fructifier le travail conduit à Rome par le travail régulier du Conseil du synode (six évêques élus par les Pères synodaux) et le Secrétariat général du Synode (instance permanente qui prépare les sessions). »

Pas de « pensée unique »

Il ajoute, à propos des débats du synode et de son processus: « L’Église a été et demeure une famille où le débat est légitime. Elle n’est pas un parti totalitaire dans lequel s’imposerait une pensée unique que l’on devrait accepter sans réfléchir. Elle a toujours produit des « écoles » ou des thèses théologiques. Certaines sont reconnues comme légitimes, même dans leur diversité, d’autres sont jugées incompatibles avec la doctrine chrétienne. Mais toutes peuvent apporter un éclairage dans les débats. Le Synode est précisément un moment où se confrontent des interprétations de l’Écriture et de la tradition de l’Église. Il doit progresser vers un consensus et formuler des « propositions » pour les présenter au pape qui exerce son magistère en ratifiant et en promulguant certaines propositions de sorte qu’elles acquièrent une autorité pour l’ensemble de l’Église. Généralement, il le fait par une Exhortation apostolique. »

Article paru sur le site Zenit.org le 30 septembre 2014